



Rapport de présentation du budget primitif 2022

« Un budget mesuré et maîtrisé au service des Jocondiens »

Conseil municipal du 14 mars 2022

Table des matières

INTRODUCTION.....	4
LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES	6
I - VISION D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2022.....	7
II- PRÉSENTATION GLOBALISÉE DU BUDGET PRINCIPAL PAR SECTION	8
A – La section de fonctionnement	8
B – La section d'investissement	12
PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE	16
LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE BUDGET	19
I –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'INVESTIR	19
A– Pour la réalisation de travaux structurants pluri annuels (786 863,87 euros soit 8 % des crédits d'équipement)	19
B- Pour un plan pluri annuel de rénovation des équipements sportifs et associatifs (1 224 500 euros soit 12 % des crédits d'équipement)	19
C- Pour l'entretien de son patrimoine bâti (1 830 103 euros soit 18% des crédits d'équipement)	19
D– Pour entretenir les espaces communaux non transférés à la Métropole (1 536 560 euros soit 15 % des crédits d'équipement)	21
E – Pour se créer des réserves foncières (1 791 080 euros soit 17 % des crédits d'équipement)	21
F – Pour se doter de matériel et d'équipements (1 500 893,13 euros soit 14 % des crédits d'équipement)	22
G- Pour l'embellissement du cadre de vie des jocondiens (1 700 000 euros soit 16 % des crédits d'équipement)	22
II –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'ÊTRE À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE.....	24
A - En développant des outils de dialogue.....	24
B - En soutenant le tissu associatif.....	24
C - En offrant une programmation culturelle et événementielle qualitative	24
D - En mettant en œuvre des dispositifs apportant de la valeur ajoutée pour les enfants dans les écoles et pour les jeunes jocondiens	25
E - En adaptant la gestion de nos ressources humaines aux politiques publiques	25

III – JOUÉ-LÈS-TOURS : UN EQUILIBRE DU BUDGET GARANTI PAR DES MARGES DE MANŒUVRE NOUVELLES EN RECETTES	26
A - En fonctionnement	26
B - En investissement	27
L'ÉQUILIBRE DE LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE MALRAUX	28
I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	29
A – Les recettes	30
B - Les dépenses	32
II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT	34
A - Les recettes	35
B - Les dépenses	37
CONCLUSION	40

INTRODUCTION

« Un budget mesuré et maîtrisé au service des jocondiens »

Le débat du Rapport d'orientations budgétaires qui s'est tenu le 31 janvier dernier a permis de rappeler le contexte national, financier et économique dans lequel s'est construit le budget prévisionnel de 2022.

Pour une nouvelle année, nous avons préparé un budget dans le doute et l'incertitude de l'évolution de la crise sanitaire mais en conservant un engagement sans faille de la ville de Joué-lès-Tours pour apporter son concours à la lutte contre le COVID-19.

Cet engagement fort, qui s'était traduit par l'ouverture et le maintien d'un centre de vaccination sur 2021 et début 2022, peut d'ailleurs désormais s'évaluer à près de 250 000€ de fonctionnement pour la ville. Joué-lès-Tours, comme beaucoup d'autres communes s'est investie sans compter et nous continuons de constater le désengagement de l'État avec une baisse des dotations s'élevant à 18,6 millions d'€.

A l'heure où la période de pandémie semble montrer des signes de forte diminution et, nous pouvons l'espérer, un retour à une vie plus normale, il est désormais primordial d'envisager les tensions que l'Europe vit depuis la fin du mois de février dans nos réflexions d'avenir.

Si nous ne mesurons pas pleinement les conséquences économiques au moment du vote de ce budget prévisionnel, nous savons que le monde ne sera plus jamais le même.

Les temps sont incertains mais à notre niveau, nous ne devons pas diminuer les ambitions que nous avons pour les Jocondiennes et les Jocondiens et maintenir ainsi nos engagements :

- Pas d'augmentation des taux de fiscalité,
- Un maintien d'investissement pour la ville,
- Une mesure et une maîtrise fortes des dépenses de fonctionnement,
- Un recours à l'emprunt réfléchi.

Les questionnements d'avenir et notre souhait de conserver une maîtrise sont sans cesse questionnés et c'est normal.

Comme je vous l'indiquais lors du ROB, avec la Majorité que je porte, j'ai toujours souhaité que la ville conserve une cohérence et qu'elle soit fière des ambitions que nous portons pour notre territoire. 2021 aura été le début de l'aventure du devenir des ex-sites Michelin et Tupperware. En lien avec Tours Métropole Val de Loire, il s'agira de conserver une maîtrise de notre urbanisme et cela passe notamment par des engagements forts.

Ainsi, je ne laisserai pas la ville aux mains de certains promoteurs dont l'ambition n'est que la rentabilité et le bénéfice d'un projet immobilier au détriment du cadre de vie des jocondiens. En 2022, nous continuerons donc de regarder avec attention le devenir des terrains de la Barachonnerie, au sud de Joué-lès-Tours et les parcelles l'ancienne ZAC des Courelières.

La Touraine jouit d'une forte demande et Joué-lès-Tours, où il fait bon vivre, bénéficie encore de zones constructibles. Je suis prêt, avec la Majorité que je porte, à solliciter et maîtriser les emprunts de la ville si c'est pour assurer aux habitants une urbanisation maîtrisée avec une densité raisonnée.

Avec une enveloppe de plus de 10 millions d'investissements, nous poursuivrons l'engagement pris auprès des clubs et associations sportives de maintenir un Plan Pluriannuel d'Investissement sur la rénovation de nos structures sportives à hauteur d'1 million d'€ minimum. Nous maintiendrons nos volontés de modernisation des équipements extérieurs et du matériel et nous nous assurerons que nos projets prenant plusieurs années à voir le jour pourront continuer sereinement leur trajectoire.

La maîtrise demeurera notre maître mot et notamment dans nos dépenses de fonctionnement. Nous continuerons à travailler le plus finement possible pour assurer aux jocondiens que les ressources de la ville soient maniées avec respect et conscience. Nous ne sommes pas maîtres de tout, nous savons que les énergies et leurs coûts auront un impact fort, mais en ces temps incertains où la conjoncture économique pourrait ne pas nous être favorable, nous maîtriserons nos dépenses de fonctionnement et veillerons à rationaliser ce qui devra l'être.

Les objectifs que je porte, aux côtés de la Majorité, restent les mêmes mais il est toujours bon de les réaffirmer :

- Renforcer encore et toujours la proximité avec les Jocondiens, être à l'écoute des habitants et leur assurer une ville toujours plus sûre et propre,
- Continuer à rendre Joué-lès-Tours plus attractive,
- Respecter les équilibres financiers à travers le maintien d'économies de gestion,
- Ne pas augmenter les taux de fiscalité mais proposer une augmentation d'1% de l'enveloppe des subventions aux associations jocondiennes.

Une situation sanitaire qui s'éclaircit mais un contexte mondial qui se détériore. A l'heure où ce Budget est voté, nous nous devons de rester optimistes sur l'avenir pour permettre aux jocondiens de garder confiance et de maintenir nos ambitions.

En tenant le cap de nos volontés, nous présentons un budget sincère et mesuré au service des Jocondiennes et des Jocondiens !

Le Maire,

Président

Tours Métropole Val de Loire,

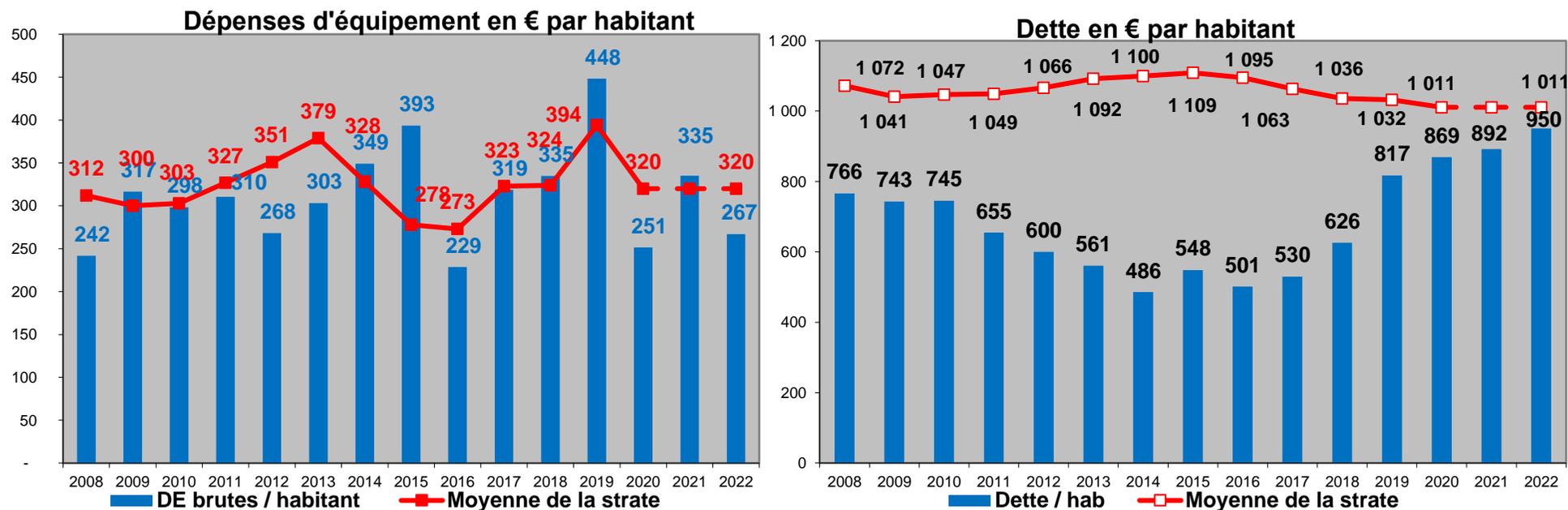


LES ÉQUILIBRES BUDGÉTAIRES

La section d'investissement propose des dépenses nouvelles d'équipement de 10,4 millions d'euros soit 267 euros par habitant. La moyenne de la strate était de 320 euros par habitant en 2020.

Malgré un manque à gagner de DGF depuis 2014 de 18,6 millions d'euros et un gel des taux d'imposition, la Ville préserve sa capacité d'autofinancement nette à + de 1,4 millions d'euros en 2022 conformément à la trajectoire fixée dans sa prospective.

Le recours à l'emprunt 2022 est prévu à 5,9 millions d'euros ce qui représente au 31/12/2022 un encours de dette valorisé à 950 euros par habitant et un ratio de désendettement à 7,4 ans. Des ratios tout à fait maîtrisés puisque la moyenne d'encours de dette de la strate était de 1 011 euros par habitant en 2020 et que le ratio de désendettement qualifie une situation saine jusqu'à 8 ans et bonne jusqu'à 11 ans.



I - VISION D'ENSEMBLE DU BUDGET PRIMITIF 2022

BUDGET PRINCIPAL 69 212 820 €

Recettes de fonctionnement 48 936 380 €	Dépenses de fonctionnement 43 989 540 €
	Autofinancement 4 946 840 €
Recettes d'investissement 15 329 600 €	Dépenses d'investissement 20 276 440 €
Autofinancement 4 946 840 €	

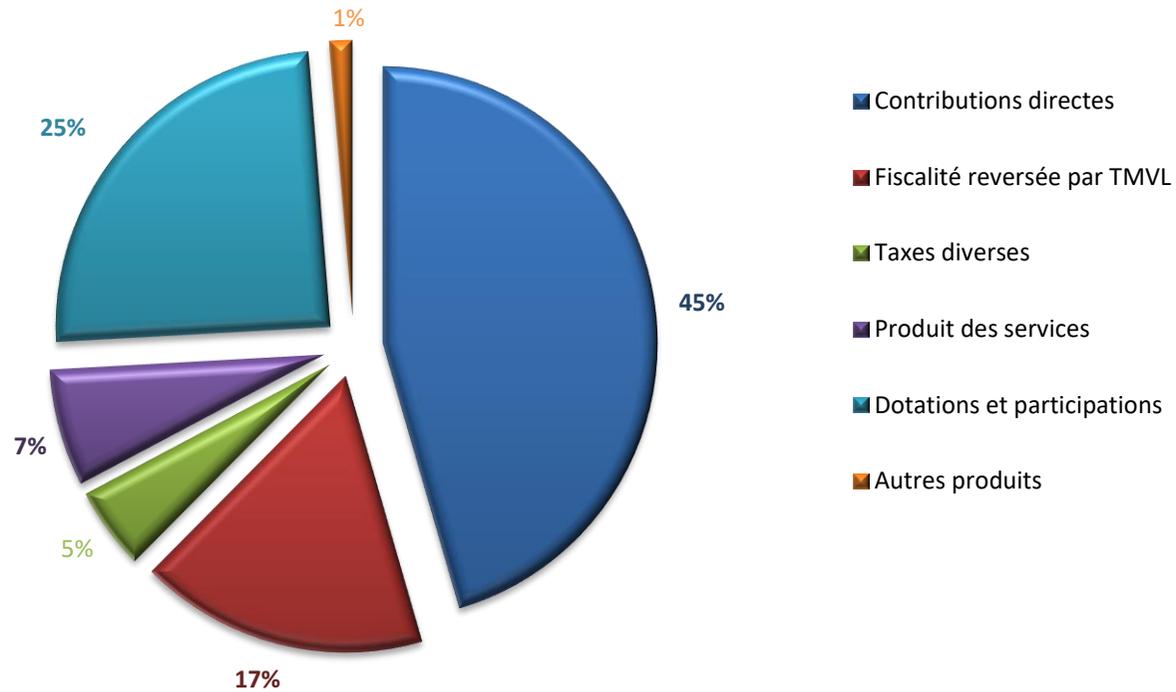
BUDGET ANNEXE RAC 2 259 249 €

Recettes de fonctionnement 2 035 644 €	Dépenses de fonctionnement 2 006 968 €
	Autofinancement 28 676 €
Recettes d'investissement 194 929 €	Dépenses d'investissement 223 605 €
Autofinancement 28 676 €	

II- PRÉSENTATION GLOBALISÉE DU BUDGET PRINCIPAL PAR SECTION

A – La section de fonctionnement

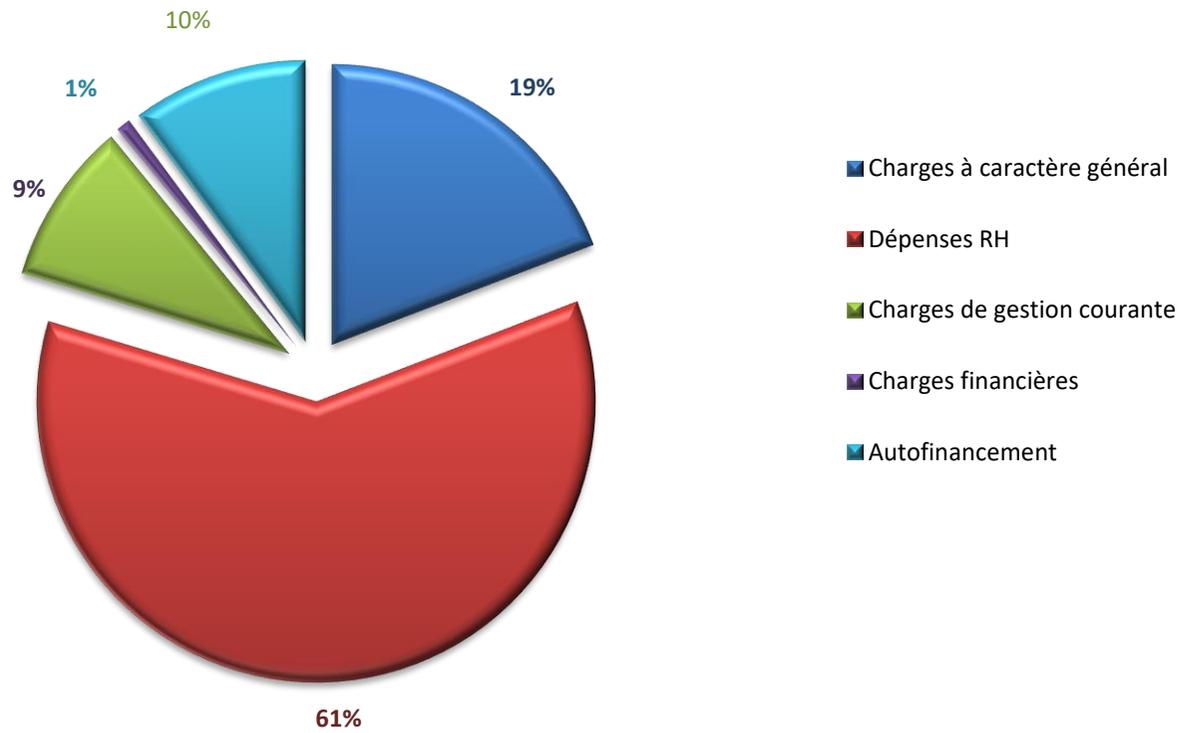
1 – les recettes



	BP 2022	BP 2021	Evolution
Contributions directes	22 242 000	22 132 275	0.5%
Fiscalité reversée par TMVL	8 309 519	8 136 695	2.1%
Taxes diverses	2 345 256	2 043 480	14.8%
Produit des services	3 340 572	3 467 115	-3.6%
Dotations et participations	12 014 837	11 039 155	8.8%
Autres produits	629 196	573 780	9.7%
Total recettes réelles	48 881 380	47 392 500	3.1%
Recettes d'ordre *	55 000	55 000	0.0%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	48 936 380	47 447 500	3.1%

* Opération comptable d'amortissement des subventions d'équipement

2 – Les dépenses

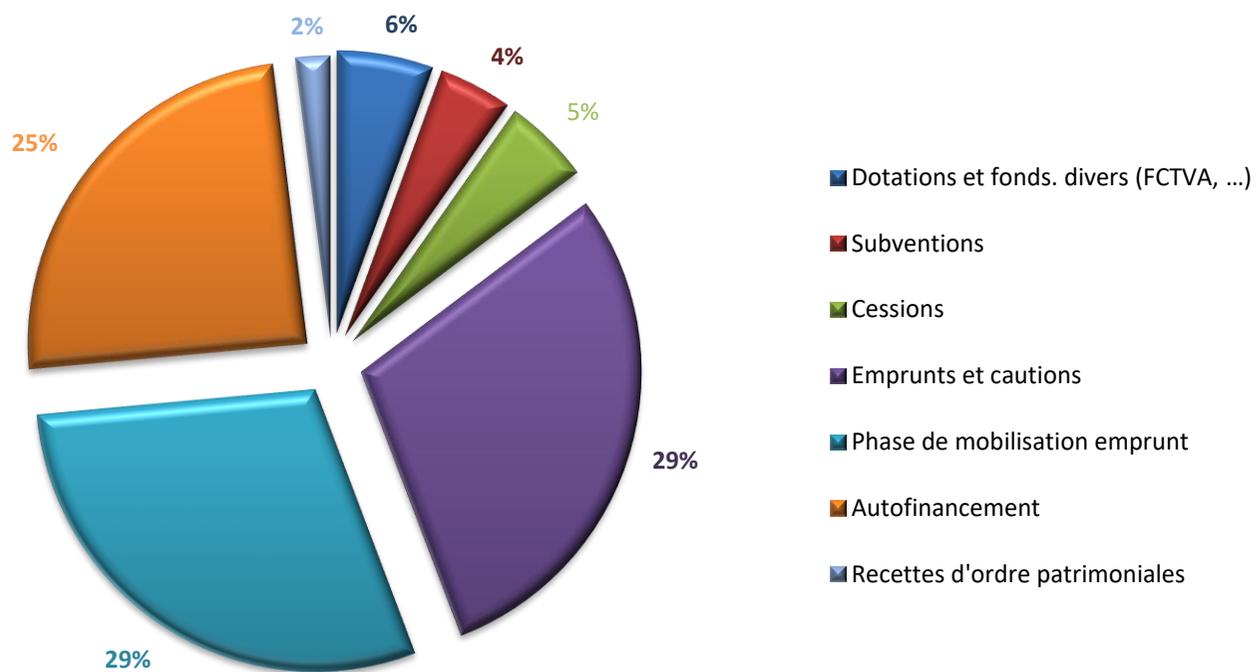


	BP 2022	BP 2021	Evolution
Charges à caractère général	9 338 640	8 817 132	5.9%
Dépenses RH	29 377 326	28 854 269	1.8%
Atténuations de produits	220 800	222 495	-0.8%
Charges de gestion courante	4 561 154	4 383 938	4.0%
Charges financières	405 620	442 895	-8.4%
Charges exceptionnelles	20 000	20 000	0.0%
Dotations provisions semi-budgétaires	11 000	10 000	10.0%
Total dépenses réelles	43 934 540	42 750 729	2.8%
Dépenses d'ordre *	55 000	55 000	0.0%
Autofinancement	4 946 840	4 641 771	6.6%
Total dépenses d'ordre	5 001 840	4 696 771	6.5%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	48 936 380	47 447 500	3.1%

* Solde sur inscription comptable de prélèvements au profit de la section d'investissement après valorisation de l'autofinancement

B – La section d'investissement

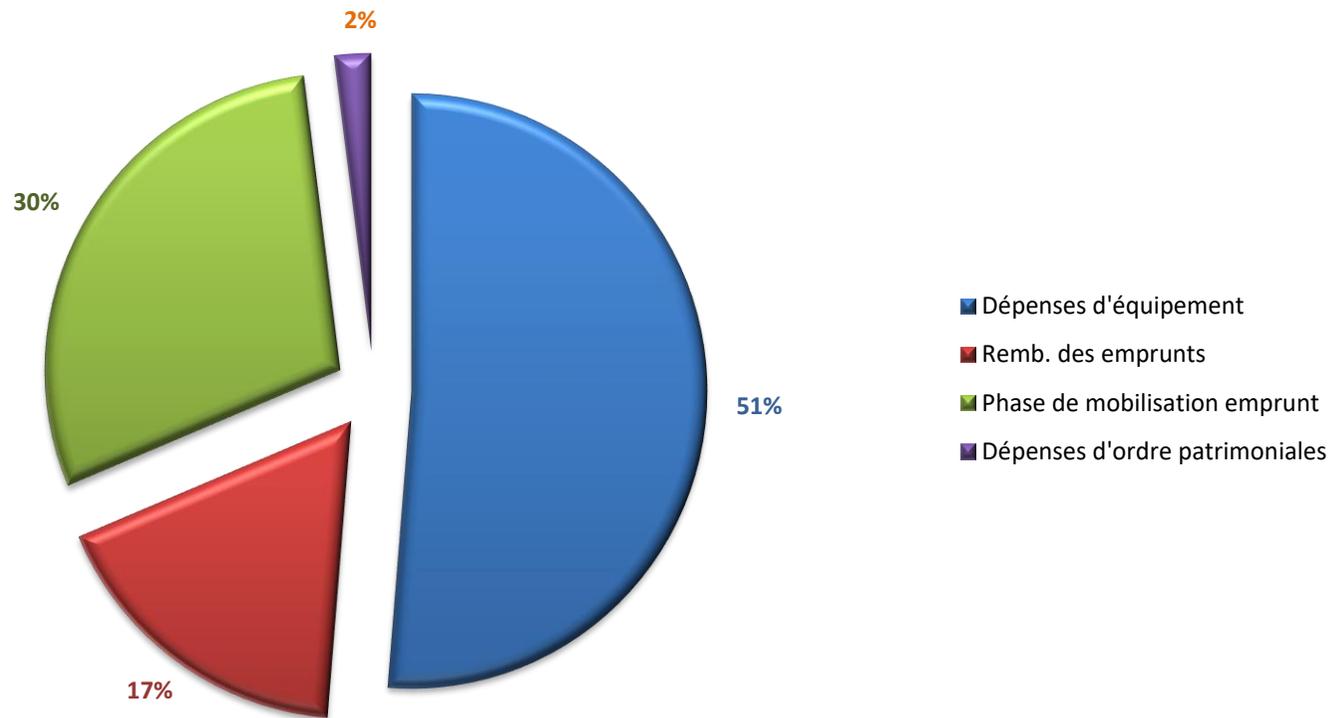
1 – Les recettes



	BP 2022	BP 2021	Evolution
Dotations et fonds. divers (FCTVA, ...)	1 127 000	1 062 000	6.1%
Subventions	855 000	458 535	86.5%
Cessions	1 012 000	1 012 000	0.0%
Emprunts et cautions	5 940 600	4 800 000	23.8%
Phase de mobilisation emprunt	5 940 000	4 800 000	23.8%
Total recettes réelles	14 874 600	12 132 535	22.6%
Autofinancement	4 946 840	4 641 771	6.6%
Recettes d'ordre patrimoniales *	400 000	400 000	0.0%
Recettes d'ordre divers **	55 000	55 000	0.0%
Total recettes d'ordre	5 401 840	5 096 771	6.0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	20 276 440	17 229 306	17.7%

* Opération comptable de gestion des avances sur marchés publics

* * Solde sur inscription comptable de prélèvements provenant de la section de fonctionnement après valorisation de l'autofinancement

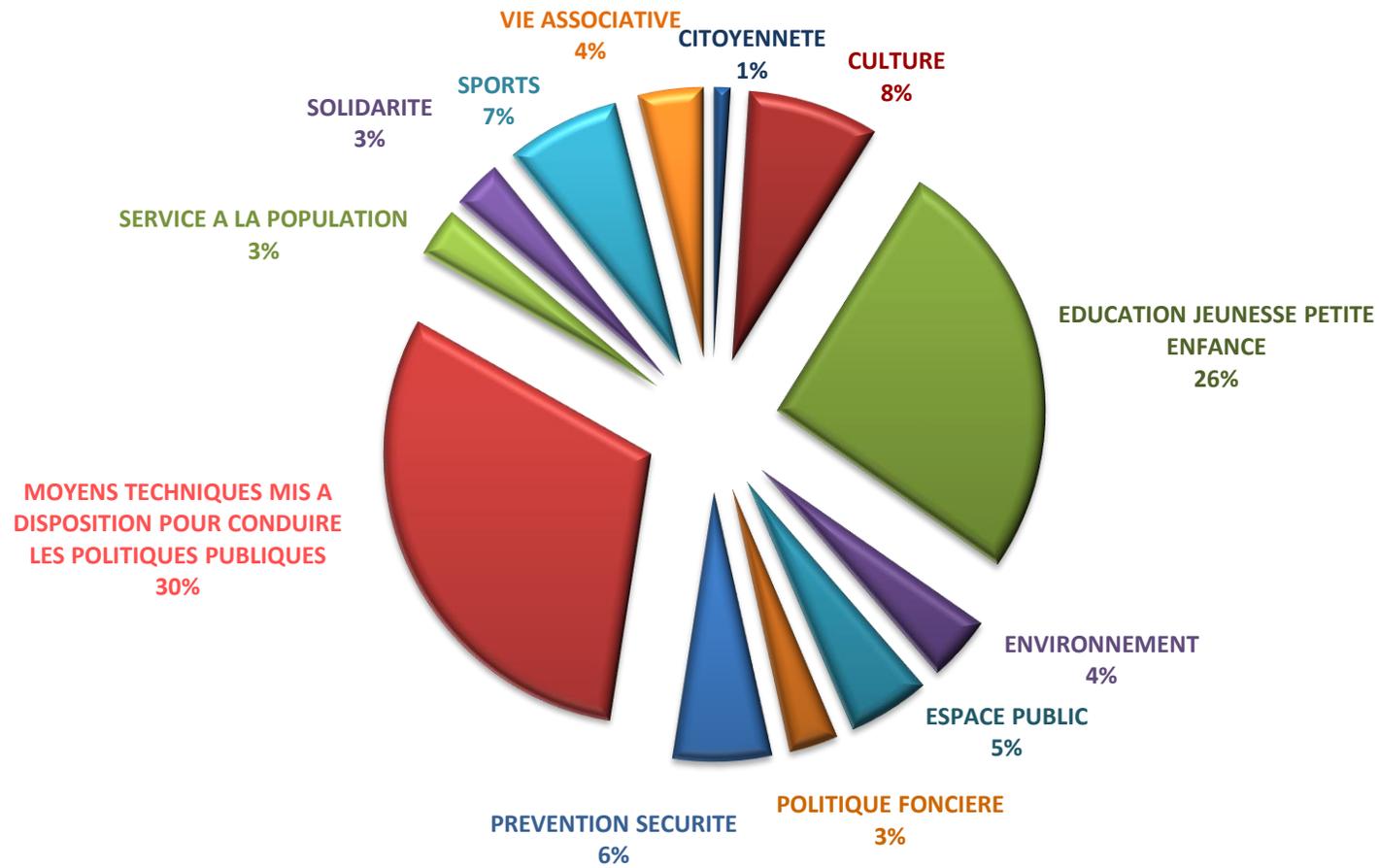


	BP 2022	BP 2021	Evolution
Dépenses d'équipement	10 370 000	8 647 571	19.9%
Remb. des emprunts	3 510 840	3 326 195	5.6%
Phase de mobilisation emprunt	5 940 000	4 800 000	23.8%
Divers	600	540	11.1%
Total dépenses réelles d'investissement	19 821 440	16 774 306	18.2%
Dépenses d'ordre divers *	55 000	55 000	0.0%
Dépenses d'ordre patrimoniales **	400 000	400 000	0.0%
Total dépenses d'ordre	455 000	455 000	0.0%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	20 276 440	17 229 306	17.7%

* Opérations comptables d'amortissement des subventions d'équipement

** Opérations comptables de gestion des avances sur marchés publics

PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF PAR POLITIQUE PUBLIQUE



POLITIQUES PUBLIQUES	BUDGET
CITOYENNETE	276 800
CULTURE	4 830 189
EDUCATION JEUNESSE PETITE ENFANCE	15 173 135
ENVIRONNEMENT	2 227 520
ESPACE PUBLIC	2 650 915
MOYENS TECHNIQUES MIS A DISPOSITION POUR CONDUIRE LES POLITIQUES PUBLIQUES	17 992 094
POLITIQUE FONCIERE	1 791 080
PREVENTION SECURITE	3 675 708
SERVICE A LA POPULATION	1 427 169
SOLIDARITE	1 723 008
SPORTS	4 035 669
VIE ASSOCIATIVE	2 008 093
TOTAL	57 811 380

LA TRADUCTION DES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES DANS LE BUDGET

I-JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D'INVESTIR

Cette année la ville proposera un investissement sur le budget principal de 10,4 millions d'euros. Ainsi la moyenne des dépenses d'équipement depuis 2014 est de 12,4 millions d'euros malgré un désengagement de l'État cumulé dans les dotations envers notre ville de 18,6 millions d'euros.

A- Pour la réalisation de travaux structurants pluri annuels (786 863,87 euros soit 8 % des crédits d'équipement)

La Ville prévoit notamment 501 592 euros pour les crédits de paiement 2022 concernant la construction du bâtiment NPNRU (programme de 4 000 000 euros), 268 812 euros pour les crédits de paiement 2022 concernant les travaux pour les locaux de la police municipale (programme de 270 000 euros) et 16 459,87 euros pour les crédits de paiement 2022 concernant l'installation d'un bâtiment modulaire pour la jeunesse (programme de 300 000 euros).

B- Pour un plan pluri annuel de rénovation des équipements sportifs et associatifs (1 224 500 euros soit 12 % des crédits d'équipement)

2022 verra notamment des travaux sur les Tennis des Saints Pères pour 250 000 euros, la mise en conformité du réseau d'eau chaude pour les bâtiments sportifs de la Ville pour 186 000 euros, la réalisation de travaux au Stade Jean Bouin pour 219 000 euros, la réalisation de travaux au Centre nautique pour 110 000 euros.

C- Pour l'entretien de son patrimoine bâti (1 830 103 euros soit 18% des crédits d'équipement)

La ville continue son effort de « rattrapage » pour que les installations mises à la disposition du public, des scolaires, soient en bon état d'utilisation. Dans cette enveloppe, 250 000 euros seront dédiés aux travaux d'accessibilité, de sécurité et aux travaux de démolition, 80 000 euros pour des remises en état de chaudières et 30 000 euros pour la pérennisation d'installations électriques.

Ces travaux de gros entretien concernent notamment :

- Le domaine scolaire :
 - Les écoles Maisons Neuves, Alouette, Morier, Mignonne, ... : 365 000 euros
 - Les restaurants scolaires : 55 000 euros
- La jeunesse :
 - Travaux divers local ados Vallée Violette : 105 000 euros
 - Travaux divers La Borde : 20 000 euros
- Les centres sociaux et le domaine associatif :
 - Les centres sociaux : 70 000 euros
 - L'Espace Clos-Neuf : 20 000 euros
 - La MJC : 40 000 euros
- Les bâtiments administratifs :
 - Dont l'Hôtel de Ville : 140 000 euros
 - Centre de Supervision Urbaine (CSU) : 150 000 euros

À cette liste, qui n'est pas exhaustive, il faut ajouter les travaux de reconstruction de la casquette du Centre Commercial Vallée Violette : 155 000 euros, ainsi que des études de programmes pour de futures réalisations évaluées à 40 000 euros.

D– Pour entretenir les espaces communaux non transférés à la Métropole (1 536 560 euros soit 15 % des crédits d'équipement)

L'ensemble de l'espace public (voirie et espaces verts) n'a pas été transféré dans sa globalité à la Métropole. Ainsi la commune a conservé en propre un certain nombre d'espaces ou d'équipements. On trouvera notamment :

- Divers crédits affectés à la voirie pour 571 060 euros dont :
 - o Travaux d'effacement de réseaux (215 000 euros)
 - o Travaux sur le réseau d'eau potable des jardins familiaux (100 000 euros)
 - o Installation d'une borne électrique au marché Rabière (90 000 euros)
 - o Divers travaux de voirie, d'équipement de voirie, de signalisation et jalonnement (160 000 euros)
- Des crédits sont prévus à hauteur de 190 000 euros pour les aires de sports avec notamment l'aménagement d'un Pump Track
- Les aires de jeux pour lesquels 160 000 euros seront ouverts ainsi que 117 000 euros pour les interventions sur les clôtures et aménagements de terrain
- 100 000 euros sont destinés aux conseils de quartier
- La poursuite de l'aménagement et de l'équipement du cimetière pour 70 000 euros
- Des crédits sont affectés aux étangs de Narbonne pour 55 000 euros

E – Pour se créer des réserves foncières (1 791 080 euros soit 17 % des crédits d'équipement)

La ville continuera en 2022, au gré des opportunités, d'acquérir des terrains et/ou des bâtiments qui permettront de mieux maîtriser son développement et de poursuivre ainsi sa politique d'attractivité, notamment dans le secteur de la Barachonnerie sur le sud de la commune.

1 791 080 euros sont fléchés pour cet objectif.

La constitution de ce patrimoine peut aussi être l'occasion de comptabiliser des recettes lors de reventes de foncier par exemple. Il est également intéressant de valoriser ces actifs et de les mettre au regard de l'encours de dette, la réserve foncière de la Ville s'étant élevée à près de 11,4 millions d'euros depuis 2014. Les acquisitions prévues en 2022 pouvant faire également l'objet de cessions dans le cadre de programmes d'aménagement contrôlés et validés par la municipalité.

F – Pour se doter de matériel et d'équipements (1 500 893,13 euros soit 14 % des crédits d'équipement)

Dans ces crédits, on peut notamment identifier ce qui correspond :

- Au matériel destiné à la police municipale et au centre de supervision urbaine (CSU) pour 125 000 euros
- A l'équipement et la modernisation des logiciels et du matériel informatique et de communication pour 220 000 euros
- A la poursuite des équipements de vidéo protection pour 298 000 euros, de réseaux câblés et d'installations techniques pour 129 000 euros
- A l'équipement à destination des écoles, des restaurants scolaires, de la jeunesse, de la petite enfance pour 221 000 euros
- A l'équipement en faveur de la Promotion de la Ville pour 141 000 euros ainsi que le financement de nouveaux projecteurs pour l'espace Malraux à hauteur de 91 443 euros
- A l'acquisition de matériel sportif, de matériel pour la vie associative et la culture pour 57 000 euros
- Au renouvellement du parc de véhicules pour 110 000 euros dont le renouvellement du car de la Ville

G- Pour l'embellissement du cadre de vie des jocondiens (1 700 000 euros soit 16 % des crédits d'équipement)

Il s'agit là des travaux sur les espaces publics (travaux de voirie, d'éclairage public et d'espaces verts) qui ont été transférés à la Métropole.

Avec un financement de 1 700 000 euros apporté par la Ville, l'enveloppe annuelle pour des travaux d'espace public qui seront portés par la Métropole sera de 2 040 000 euros investis dans près de 160 kilomètres de voirie.

Le tableau ci-dessous énumère les travaux prévus sur l'espace public de Joué-lès-Tours en 2022 par Tours Métropole Val de Loire et financés par la Ville :

PROGRAMME PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT PREVISIONNEL / ESPACE PUBLIC DE JOUE-LES-TOURS

	SITES	MONTANTS
LE LAC / CROUZILLERE / L'EPAN / LA BAREUSIE / BEAULIEU / SAINTERIE	Rue de la Carre, rue de la Chaumette, rue Courteline, rue Tourmaline, défense incendie	131 729
JOUE CENTRE	Défense incendie et divers	40 137
MORIER / RIGNY / PONT-CHER	Rue Paul Louis Courrier (acquisition de terrain), allée du Sapin Vert, défense incendie	286 868
GRANDE BRUERE / ALOUETTE NORD	Travaux divers, défense incendie	25 500
RABIERE	Rue de la Douzillère et divers, défense incendie	39 572
VALLEE VIOLETTE / ALOUETTE SUD	Rue Claude Bernard, défense incendie	181 400
JOUE SUD	Cap Soleil, route de Monts, rue du Moulin, route de Narbonne, rue la Vieille Carte, défense incendie	2 437 842
DIVERS	Travaux divers et sondages, signalisation et jalonnements	598 200
	TOTAL	3 741 248

II –JOUÉ-LÈS-TOURS : UNE VILLE QUI CONTINUE D’ÊTRE À L’ÉCOUTE DE SES HABITANTS AU QUOTIDIEN POUR LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

A - En développant des outils de dialogue

Depuis 2014, la ville a multiplié les initiatives pour être au plus près des jocondiens.

La gestion de la relation avec les citoyens reste l’outil privilégié de dialogue permanent. Elle s’est renforcée en 2019 par une application de « signalement » qui permet à chacun de faire remonter à la Mairie toute anomalie ou dysfonctionnement qu’il constate. Une réponse est systématiquement apportée dans des délais courts. Cela complète les possibilités offertes dans ce domaine sur le site Internet, ou directement par courrier.

Les conseils de quartiers jouent également bien leur rôle de remontées d’informations. Les crédits (100 000 euros) seront dédiés cette année pour prendre en charge des travaux, des aménagements, sollicités par les habitants.

La ville souhaite, en 2022, intensifier ces outils de démocratie participative. Avec la création d’un Conseil des Jeunes en 2021, elle porte l’ambition de développer un Conseil de développement économique à l’échelle de la ville.

B - En soutenant le tissu associatif

Afin de marquer le soutien de la ville à toutes les associations jocondiennes, œuvrant au quotidien quel que soit leur domaine d’intervention pour contribuer à la cohésion sociale, et au-delà des apports en nature représentant une somme équivalente au montant des subventions, cette année encore il est proposé de renouveler une augmentation de 1% pour une enveloppe globale de subventions.

C - En offrant une programmation culturelle et événementielle qualitative

Sous réserve des contraintes liées à la lutte contre la pandémie, il est aussi important de maintenir et de développer des événements qui rassemblent les jocondiens mais bien au-delà, des spectateurs de la Région, voire de la France entière.

C’est pourquoi, les Années Joué proposeront une programmation pluridisciplinaire, reflet de la volonté municipale de retrouver une vie culturelle et associative pré-pandémie. L’enveloppe budgétaire allouée à cet événement sera donc à la hauteur de nos ambitions.

D - En mettant en œuvre des dispositifs apportant de la valeur ajoutée pour les enfants dans les écoles et pour les jeunes jocondiens

Pour 2022, la Ville programme dans les écoles les actions correspondant aux engagements pris avec l'Etat dans le cadre du projet Cité Educative. Ce projet vise à renforcer la mobilisation de l'ensemble des acteurs et institutions engagés autour de l'école et les différents lieux éducatifs pour assurer la continuité éducative.

La Ville renforce également ses approvisionnements pour appliquer la loi EGALIM dans ses restaurants scolaires (50 % de produits de qualité, labellisés dont 20 % bio).

Elle propose également le « permis de réussir » aux jeunes jocondiens. Ce dispositif aide à financer le permis de conduire en contrepartie d'une mission d'intérêt général d'une durée d'une semaine au sein des services municipaux ou dans une association jocondienne volontaire.

E - En adaptant la gestion de nos ressources humaines aux politiques publiques

Le budget consacré aux ressources humaines est en augmentation de 1,8 % par rapport au BP 2021.

Le budget 2022 de rémunération du personnel est prévu à 28 028 891 euros.

Cette évolution tient compte de plusieurs facteurs :

- Mise en œuvre du reclassement indiciaire des agents de catégorie C,
- La poursuite des recrutements au sein de la police municipale suite à la création d'une brigade de soirée, au renforcement de la brigade cynophile et au lancement en fin d'année du Centre de Supervision Urbaine, la collectivité tient à conserver ses équipes et fait face à un domaine très concurrentiel au niveau métropolitain avec des mobilités externes d'agents régulières,
- L'impact de la crise COVID 19 avec le renforcement des services des moyens généraux, mis en place tout au long de l'année 2021, en lien avec les protocoles sanitaires dans les écoles notamment,
- La prise en compte de la prime « inflation » à hauteur de 60 700 euros (elle est prise en charge par l'Etat en recettes de fonctionnement)

La Ville de Joué-lès-Tours va poursuivre ses efforts de gestion en examinant chaque départ d'agent de la collectivité. Ce sont ainsi 7 départs en retraite qui devront être pris en compte en 2022, pour limiter les coûts de remplacement en optimisant les organisations ou en favorisant les mobilités internes. En complément de la rémunération, la Ville remboursera à la Métropole 1 050 985 euros de personnel transféré.

La cotisation au Centre National d'Action Sociale est estimée à hauteur de 150 000 euros.

Enfin, la médecine du travail, accidents du travail et consultations médicales sont prévus à hauteur de 54 000 euros.

Avec les charges supplétives liées à l'Espace Malraux de 73 650 euros, la participation au service commun éducation environnement de TMVL de 13 800 euros et les prévisions d'aides aux agents municipaux souffrant d'un handicap de 6 000 euros, l'ensemble des dépenses de personnel (012) est ainsi porté à 29 377 326 euros.

III – JOUÉ-LÈS-TOURS : UN EQUILIBRE DU BUDGET GARANTI PAR DES MARGES DE MANŒUVRE NOUVELLES EN RECETTES

A - En fonctionnement

Fiscalité

L'attractivité de la Ville et la révision forfaitaire des bases locatives de taxe foncière (non industrielles ni commerciales) de 3,4 % permet de prévoir une augmentation de 109 725 euros des contributions directes par rapport au BP 2021.

Par ailleurs, la Ville bénéficiera en 2022 de l'augmentation de la Dotation de Solidarité Communautaire obtenue auprès de TMVL de 169 500 euros.

Enfin, l'attractivité de la Ville observée permet d'augmenter de 300 500 euros ses prévisions d'encaissement de taxe additionnelle sur les droits de mutation pour 2022 par rapport au BP 2021.

Produit des services

La Ville a prévu une baisse de 126 350 euros des recettes de Bulle d'O en 2022 par rapport au BP 2021 afin de prendre en compte un retour progressif de la fréquentation après la pandémie.

Dotations et participations

La Ville prévoit dans son budget primitif 2022 une augmentation de l'allocation compensatrice de taxe foncière estimée à 709 225 euros en lien avec la réforme de taxe d'habitation.

Le budget prévoit également un versement de 225 000 euros par l'Etat au titre du financement des actions 2022 dans le cadre du dispositif « Cité éducative » et un versement de la DRAC de 64 130 euros au titre de l'extension des horaires de la médiathèque.

Autres produits

La Ville a inscrit une recette de l'Etat de 60 700 euros au titre du financement de la prime « inflation » pour les agents municipaux.

B - En investissement

Dotations et fonds divers

La Ville anticipe une augmentation des recettes de taxe d'aménagement versée par TMVL de 65 000 euros.

Subventions

Le budget prévoit notamment 141 728 euros de subvention en investissement par TMVL au titre du transfert progressif du fonds de concours de droit commun depuis la section de fonctionnement, 96 000 euros supplémentaire au titre des demandes de subvention au département, 90 000 euros supplémentaires au titre des demandes de subvention à l'Etat au titre du DSIL et 64 000 euros au titre de la participation de l'ANRU et de la Région aux dépenses 2022 du projet NPNRU.

L'ÉQUILIBRE DE LA RÉGIE AUTONOME CULTURELLE MALRAUX

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

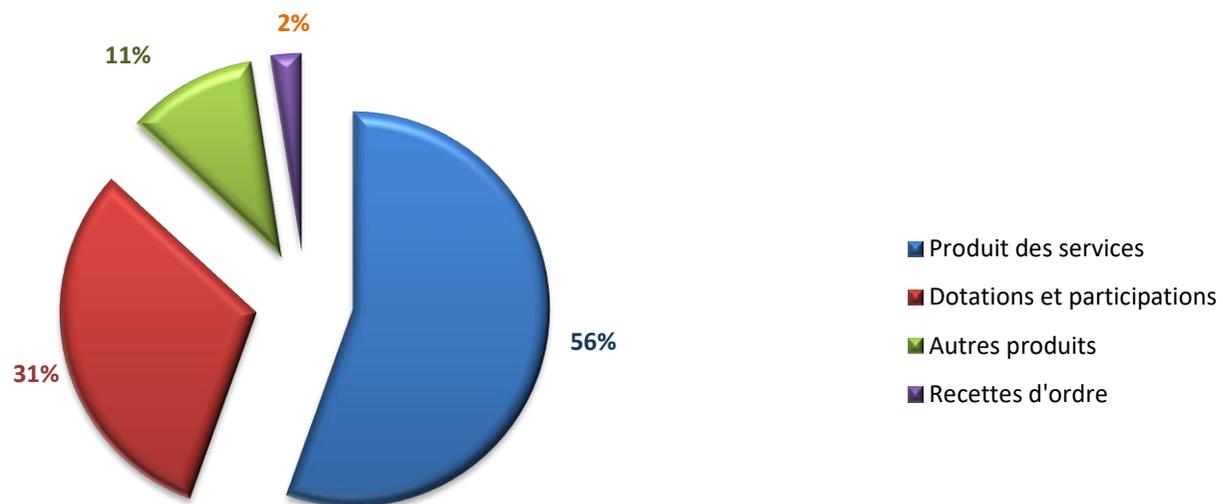
Le Budget Primitif de la Régie Autonome Culturelle s'élève en fonctionnement à 2 035 644 euros.

La section de fonctionnement de la Régie Autonome Culturelle est composée d'opérations réelles et d'opérations d'ordre.

A compter de 2017, elle comprend la comptabilisation de l'impact des recettes et charges supplétives (opérations comptabilisées sur le budget principal de la Ville concernant l'Espace Malraux) : solde prévisionnel pour 2022 de 158 728 euros (521 378 euros en dépenses ressources humaines et travaux en régie par le CTM et 362 650 euros en recettes de mises à disposition de salles et refacturations de ressources humaines).

La subvention d'équilibre de fonctionnement versée par la Ville à la RAC en 2022 sera de 539 701 euros.

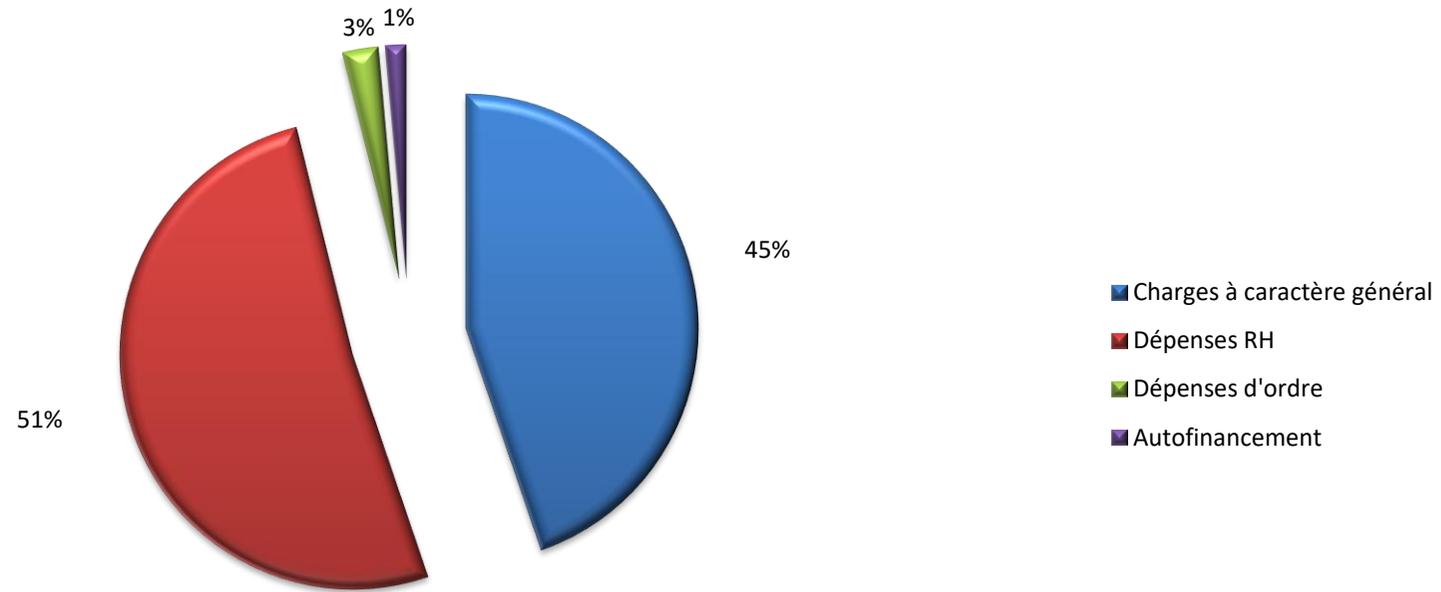
A – Les recettes



	BP 2022	BP 2021	Evolution
Produit des services	1 128 050	940 284	20.0%
Dotations et participations	635 901	746 946	-14.9%
Autres produits	218 010	202 010	7.9%
Atténuations de charges	1 300	1 000	30.0%
Reprise sur provisions	2 000	2 000	0.0%
Total recettes réelles	1 985 261	1 892 240	4.9%
Recettes d'ordre *	50 383	44 425	13.4%
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 035 644	1 936 665	5.1%

* Opérations comptables d'amortissement des subventions d'équipement

B - Les dépenses



	BP 2022	BP 2021	Evolution
Charges à caractère général	910 092	848 742	7.2%
Dépenses RH	1 044 483	1 011 058	3.3%
Charges de gestion courante	10	2 030	-99.5%
Charges exceptionnelles	0	2 251	-100.0%
Dotations aux provisions	2 000	2 000	
Total dépenses réelles	1 956 585	1 866 081	4.8%
Dépenses d'ordre *	50 383	44 425	13.4%
Autofinancement	28 676	26 159	9.6%
Total dépenses d'ordre	79 059	70 584	12.0%
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 035 644	1 936 665	5.1%

* Solde sur inscription comptable de prélèvements au profit de la section d'investissement après valorisation de l'autofinancement

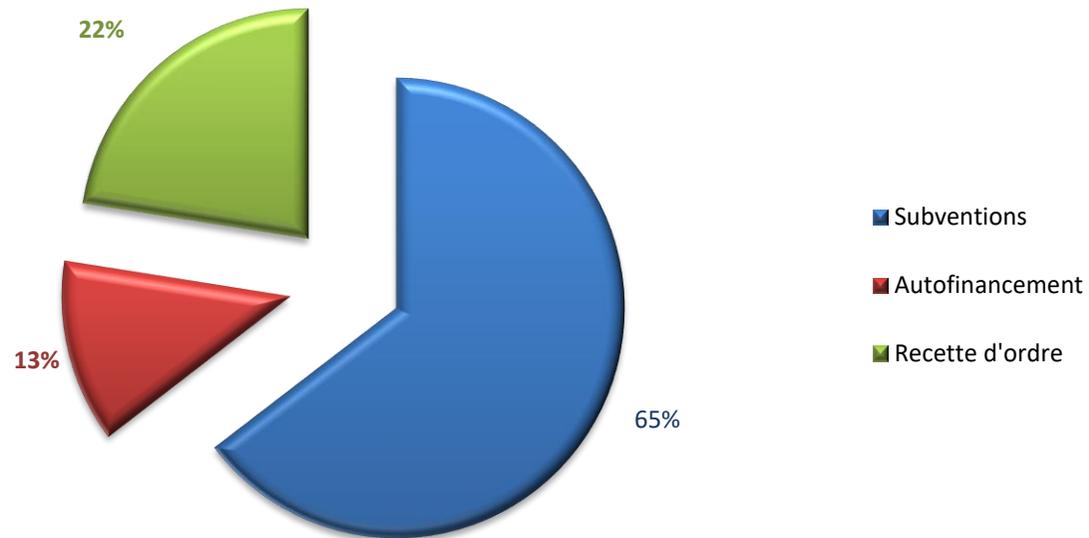
II – LA SECTION D’INVESTISSEMENT

Le Budget Primitif de la Régie Autonome Culturelle s’élève en investissement à 223 605 euros.

La section d’investissement de la Régie Autonome Culturelle est composée d’opérations réelles et d’opérations d’ordre.

La subvention d’équipement versée par la Ville à la RAC en 2022 sera de 144 546 euros

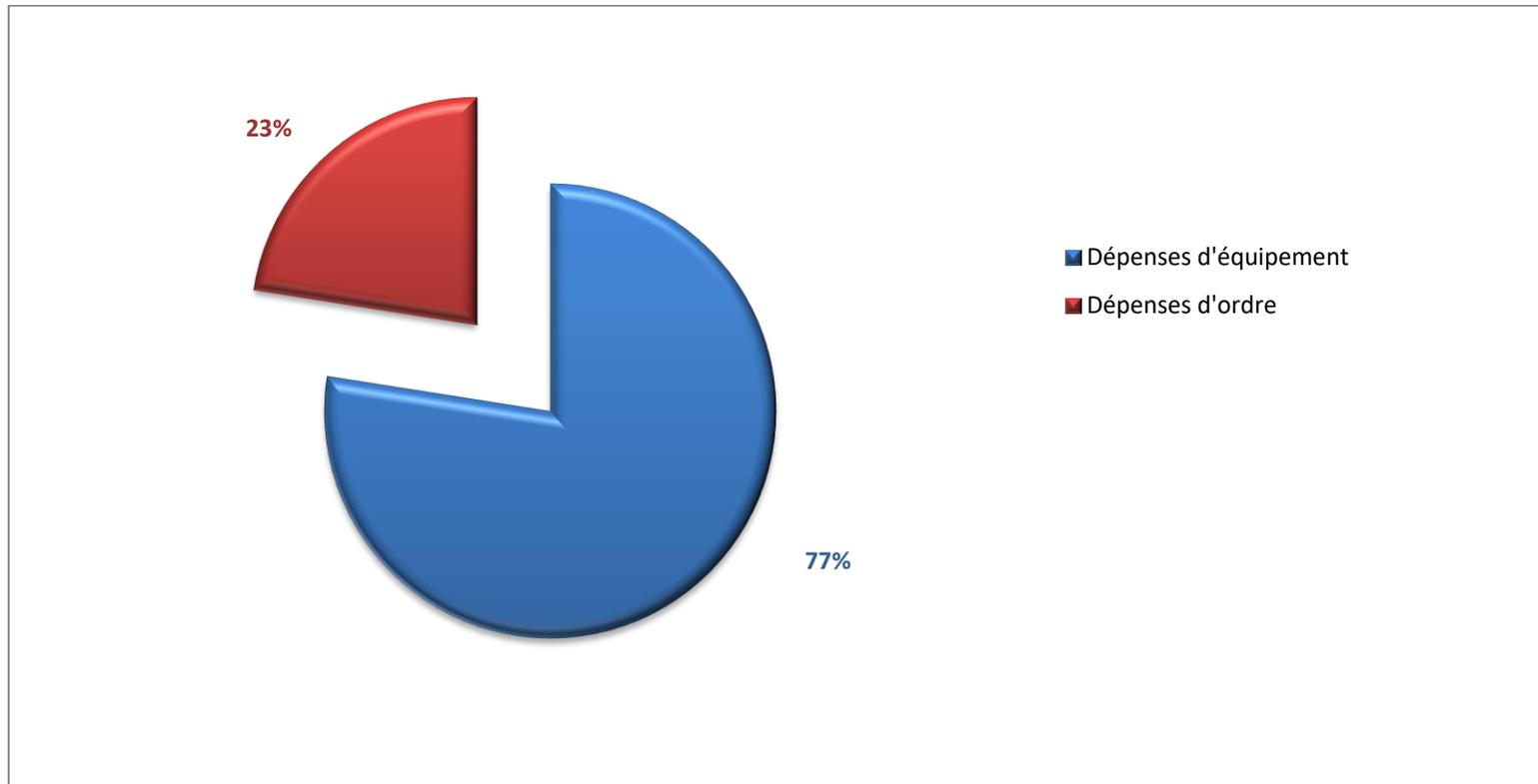
A - Les recettes



	BP 2022	BP 2021	Evolution
Subventions	144 546	21 000	588.3%
Total recettes réelles	144 546	21 000	588.3%
Autofinancement	28 676	26 159	9.6%
Recette d'ordre	50 383	44 425	13.4%
Total recettes d'ordre	79 059	70 584	12.0%
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	223 605	91 584	144.2%

* Solde sur inscription comptable de prélèvements provenant de la section de fonctionnement après valorisation de l'autofinancement

B - Les dépenses



	BP 2022	BP 2021	Evolution
Dépenses d'équipement	173 222	47 159	267.3%
Total dépenses d'investissement réelles	173 222	47 159	267.3%
Dépenses d'ordre *	50 383	44 425	13.4%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	223 605	91 584	144.2%

* Opérations comptables d'amortissement des subventions d'équipement

La section d'investissement prévoit :

L'acquisition d'équipements :

- Matériel informatique et téléphonie (1 500 euros)
- Mobiliers pour spectacles et événements (1 500 euros)
- Matériel technique divers : son, lumière, vidéo, plateaux (25 676 euros)
- Renouvellement du parc de projecteurs automatiques de l'Auditorium (91 443 euros)

Des travaux :

- Rénovation de l'ascenseur et du système de désenfumage du hall et de la cafétéria ainsi que remplacement du brûleur sur la deuxième chaudière (42 153 euros),

CONCLUSION

Ce budget proposé pour 2022 est le reflet du travail de la Majorité municipale. Il s'applique à poursuivre les efforts engagés pour apporter aux Jocondiens plus de sécurité, plus d'attractivité avec toujours à l'esprit, l'écoute de nos populations.

Ce budget sera synonyme d'une reprise de nos animations notamment avec les Années Joué. Cet événement, fédérateur et rassembleur, sera l'opportunité de montrer que la ville de Joué-lès-Tours ne rogne pas ses ambitions de dynamisme et de rayonnement en Touraine.

Ce budget, c'est le reflet de notre volonté d'assurer aux habitants une ville toujours plus sûre. Comme nous l'avons fait sur les exercices précédents, nous continuerons à investir sur le déploiement de notre réseau de vidéoprotection pour toujours alimenter notre Centre de Supervision Urbain, lancé depuis maintenant plusieurs semaines.

Ce budget, c'est aussi le maintien de la dynamique d'accompagnement auprès de nos clubs et associations. En augmentant l'enveloppe des subventions allouée d'1%, nous nous engageons à leurs côtés. Cet accompagnement se traduit également auprès des générations futures en leur assurant une application de la loi EGALIM pour préparer l'avenir. Nous veillerons ainsi à ce que nos démarches se travaillent par le prisme du développement durable.

Mais ce budget, c'est aussi l'image que nous lui donnons dans son titre : « un budget mesuré et maîtrisé au service des Jocondiens ». Il fait foi de notre volonté d'investir pour rénover notre patrimoine existant, et notamment nos structures sportives, tout en assurant aux habitants que leur cadre de vie sera préservé.

A l'heure du vote du budget, nous sommes tous incertains face aux tensions en Europe de l'Est. Avec ce budget, nous assurons aux Jocondiens le maintien de nos objectifs avec une ligne claire et rassurante. Cette philosophie permet de leur garantir une ville de Joué-lès-Tours toujours plus belle, plus dynamique et plus attractive, au service de leurs ambitions.